

Séminaire ACTA-INRA

Les systèmes de polyculture - élevage dans les territoires

Toulouse, 4 et 5 JUIN 2013

Les relations agriculture élevage en Afrique subsaharienne : quelques enseignements pour l'agriculture européenne

Patrick Dugué, Cirad, UMR Innovation, Meknès (Maroc)

Nadine Andrieu, Cirad, Umr Innovation, Montpellier

Mélanie Blanchard, Cirad, UMR Selmet, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

Eduardo Chia, Inra/Cirad, Umr Innovation, Montpellier

Michel Havard, UMR Innovation, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

Pierre-Yves Le Gal, Cirad, Umr Innovation, Montpellier

Eric Penot, Cirad, Umr Innovation, (Madagascar)

Paulo Salgado, Cirad, Umr Innovation (Madagascar, La Réunion)

Eric Vall, UMR Selmet, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)





**I. Une approche
historique des
relations
Agriculture Elevage
en Afrique sub-
saharienne (des
années 1950 à nos
jours)**

1. Le modèle techniciste de l'exploitation de polyculture élevage des années 1960-80

■ Les bases agro-techniques :

- La fourniture de fumure organique et de l'énergie pour les opérations culturales (transport souvent oublié)
- Apport de fourrages grossiers (résidus de culture) par les SdC
- Et d'aliments de qualité (cultures fourragères, compléments) toute l'année (techniques de conservation/stockage)

■ Les autres raisons avancées :

- Économiques : accroissement du revenu annuel, une trésorerie alimentée toute l'année
- Nutritionnelles : consommation du lait dans les familles ...
-

■ Ce qui a prédominé :

- La traction animale est privilégiée pour l'extension des surfaces cultivées
- Au détriment d'une réelle intensification et du développement de filières d'élevage

2. Les crises (sécheresse 1970-80 et pression démographiques) rapprochent les deux secteurs de production :

- La sédentarisation d'une partie du troupeau des éleveurs Peuls et la migration (zone 400 mm/an → zone 1000 mm/an)
 - Intérêt pour la production céréalière (maïs) valorisant une forte capacité à produire de la fumure animale)
 - Un début timide de révolution fourragère (*Brachiaria ruziziensis*) (Nord Cameroun) mais plus soutenue à Madagascar

- Les agriculteurs deviennent éleveurs (petits, moyens)
 - Faire du petit élevage pour faire face aux crises
 - L'élevage bovin comme forme principale de capitalisation

- Mais surtout une crise de l'espace
 - Nécessité d'intensifier à la fois les Systèmes de Culture et d'Elevage et recyclage accru des nutriments et matières organiques (moins de pertes, moins de dilution)

- Une demande accrue en produits alimentaires (dont les produits animaux) et donc des concentrées (développement timide du soja)



II. Bilan de 50 ans de rapprochement entre agriculture et élevage



Pourquoi l'intégration A-E a été imparfaite en Afrique sub-saharienne ? 6 raisons majeures

1. Des déterminants culturels oubliés (« on ne s'improvise pas éleveurs »);
2. Les filières animales peu prises en compte mais déterminant des combinaisons A-E viables (sauf filière lait dans quelques régions)
3. Le modèle d'A-E « porté » par des agronomes (maintien de la fertilité des sols) : approches technicistes et/ou « scientifiques » (peu de partages avec les acteurs sur les enjeux (GES, désertification, biodiversité), les connaissances (les cycles de nutriments)
4. une vision trop centrée sur les systèmes techniques de production (SdC et SdEI) et pas les systèmes de production et territoires
5. Des politiques publiques limitées à la recherche et vulgarisation d'innovations avec peu d'appui à l'investissement (pas de politique de la clôture (Brésil)
6. Des OP de plus en plus orientées « filière » (peu d'approche territoriale et systémique) et des politiques publiques pour la spécialisation, la normalisation et le retour de la révolution verte des années 1960-70



III. Quelques enseignements pour le débat en Europe et en France

Des pistes de réflexions, des suggestions.....

- La PCE se construit avec les producteurs
 - Organisation interne (coût en travail ? Exploitation individuelle ou systèmes d'association de proximité)
 - Pour quels marchés ?

- Une diversité de modèle à imaginer
 - Modèle de coordination entre exploitations (ou territoires) spécialisées : quelles distances optimales, quelle contractualisation ?
 - Modèle intégrée raisonnée au niveau de l'exploitation
 -

- Quelles politiques publiques locales, nationales, européennes ?
Qui rémunère les aménités ou services environnementaux (lorsqu'ils sont quantifiés)